

La liquidation au niveau national de la société APTIC a pour conséquence la fin du dispositif "Pass Numérique" en France, et donc du dispositif correspondant au niveau de la CACL

La Communauté d'Agglomération du Centre du Littoral informe ses habitants de la clôture de son dispositif « Pass Numérique », suite à la liquidation judiciaire de la société Aptic, organisme labellisé par l'État pour délivrer les pass.

Lancé il y a 3 ans par la CACL, le Pass s'inscrivait dans la politique numérique intercommunale permettant aux usagers de gagner en autonomie. L'occasion pour la CACL de dresser un bilan :

4 059 Pass Numérique de la CACL, d'une valeur faciale de 10€, ont été attribués gratuitement à **535 bénéficiaires**. Au total, **1 443 formations** ont été dispensées par les 9 structures spécialisées partenaires.

Top 5 des formations dispensées :

- Composantes et facettes de l'identité numérique
- Gérer ses droits et allocations (CAF...) en ligne
- Plateforme Ameli.fr : la sécurité sociale en ligne
- Les conduites à risques et les bons usages du numérique
- Traitement de texte : Découverte



CONTACTS PRESSE

Maeva FIRMIN
Chargée de communication
Direction de la Communication
Tél: 06 94 40 29 94
Maeva.firmin@cacl-guyane.fr

Stéphane LYFOUNG
Chargé de mission numérique
SERVICE ETUDES, PROJETS, INNOVATION ET CHANGEMENTS
Direction de l'Innovation Numérique et des Systèmes d'Information
Tél: 06 94 29.43.77
stephane.lyfoung@cacl-guyane.fr